

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 9 novembre 2013

Avis relatif au renouvellement d'une licence d'agence de mannequins

NOR : ETST1326277V

Par arrêté du responsable de l'unité territoriale de Paris pris le 17 octobre 2013 pour le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, par délégation du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Ile-de-France et en application des articles L. 7123-11 et suivants et R. 7123-8 et suivants du code du travail, la licence d'agence de mannequins est renouvelée, à compter du 8 novembre 2013, pour une durée indéterminée, à M. Jean-Paul BERENGUIER, gérant de l'agence CRYSTAL MODEL AGENCY'S, sise 16, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris.